



Cette veille n'est pas exhaustive et pourra bien entendu être enrichie avec des éléments que vous voudrez bien nous faire parvenir.

Les actualités des CESER

CESER Alsace

En juin dernier, le gouvernement a engagé l'Acte III de la décentralisation, qui était attendu depuis les dernières évolutions de 2004. Dans ce cadre, le président de la Région Alsace a saisi le CESER-Alsace le 12 juin dernier sur les conditions de réussite d'un regroupement des régions Alsace et Lorraine, tel qu'il a été initialement proposé par le gouvernement. Le 18 juillet, les députés ont redessiné la carte territoriale pour créer une grande région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne.

Les interrogations sur les contours de la future Région et la procédure accélérée choisie par le gouvernement ont eu pour effet de relancer le débat politique en Alsace autour du Conseil unique. Ainsi, le Conseil régional et les deux Conseils généraux se sont-ils prononcés, le 22 septembre, à une forte majorité en faveur d'une collectivité regroupant les compétences régionales et départementales. Faisant suite à ce vote, le Sénat, dans sa séance du 30 octobre, a approuvé une carte de 15 régions où l'Alsace n'est plus rattachée à la Lorraine et à la Champagne-Ardenne. Lors de cette même séance, l'amendement visant à rattacher l'Alsace à la seule Lorraine n'a pas été retenu.

Vous trouverez en pièce l'avis du CESER Alsace sur le sujet, publié en novembre dernier.

CESER Aquitaine

Dossier CESER/INSEE AQUITAINE - Les entreprises de petite taille : un poids économique important en Aquitaine

Le développement et l'accompagnement des entreprises ancrées dans le territoire aquitain est un enjeu économique important pour les acteurs publics de la région.

L'activité des entreprises de petite taille constitue un pan important de l'économie de l'Aquitaine. Souvent peu visibles dans le paysage économique, ces entreprises sont moins étudiées que les petites et moyennes entreprises (PME) dans leur ensemble. Les PME les plus petites, de moins de 50 salariés, ont des caractéristiques, des problématiques et des potentialités souvent très différentes des PME les plus grandes, de 200 à 249 salariés.

Réalisé dans le cadre de la convention partenariale liant l'Insee et le Ceser Aquitaine, ce dossier se concentre sur les PME de petite taille (moins de 50 salariés), afin d'apporter un éclairage sur leur place dans l'économie de l'Aquitaine et leurs principales caractéristiques.

Vous le trouverez en pièce jointe.

CESER Bretagne

La session du 8 décembre 2014

En cette fin d'année 2014, le CESER s'est réuni pour émettre un avis sur différents dossiers soumis par le Conseil régional : le budget 2015 de la Région, un point d'étape sur les fonds européens 2014-2020, l'élaboration du programme pluriannuel d'intervention (PPI) de l'établissement public foncier de Bretagne 2016-2020, le projet de plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux, la carte des formations professionnelles, la création d'un lycée public dans le Pays de Rennes...

Vous trouverez l'avis en pièce jointe.

CESER Centre

Voeu sur la place des CESER dans la réforme territoriale

Le débat parlementaire sur le projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral vient de s'achever ; celui sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) commence. Au-delà des expressions qu'il a portées lors des deux réunions communes Conseil régional/CESER des 18 juin et 15 octobre 2014, le CESER souhaite, par le présent voeu, conforter les positions qu'il a défendues au sein de l'association CESER de France pour porter un certain nombre de messages à destination des parlementaires, du Gouvernement sur l'organisation et les missions des assemblées consultatives régionales.

Vous trouverez le voeu en pièce jointe.

CESER Franche-Comté

L'accès aux soins en Franche-Comté, pour tous et partout

Cette réflexion du CESE de Franche-Comté répond à la demande de la Présidente du Conseil régional qui, face aux enjeux du vieillissement de la population et de la démographie médicale, notamment, souhaite que la Région contribue, « à sa mesure, à l'émergence de stratégies de territoires en matière de santé, et pèse davantage via des actions nouvelles ».

Pour favoriser l'équité territoriale dans l'accès aux soins, le CESE formule 8 propositions opérationnelles qui s'adressent tant à la Région qu'aux élus locaux et aux professionnels de santé désireux de maintenir une offre de soins de proximité, tout en favorisant l'implication des usagers dans les réponses à apporter au niveau local.

Vous trouverez la synthèse du rapport en pièce jointe.

CESER Haute-Normandie

Orientations Budgétaires 2015 du Conseil Régional de Haute-Normandie

Les orientations budgétaires régionales s'élaborent dans un contexte institutionnel mouvant : création des Métropoles, loi du 06 mars 2014 relative à la formation professionnelle, projets de nouvelle délimitation des régions et de réorganisation des compétences des collectivités, négociations sur le contrat de plan Etat-Région 2014-2020, impact du transfert aux régions de la gestion des fonds structurels européens... Autant d'évolutions que le Conseil régional devra anticiper sur fond d'autonomie fiscale très réduite (11% en 2013) et de baisse des dotations de l'Etat (-11,2M€ en 2015). Du côté de l'emprunt, les résultats de la prospective font apparaître une progression de la capacité de désendettement de la collectivité atteignant 5 ans en 2018 (contre 0,7 année en 2013). Pour le CESER, cela montre bien la nécessité de redynamiser les ressources régionales et notamment de retrouver un pouvoir décisionnel sur les recettes fiscales.

Quelques-unes des remarques du CESER en fonction des grandes politiques :

- Economie : le CESER souhaite attirer l'attention de la Région sur la situation particulière des entreprises de taille intermédiaire (ETI), victimes parmi d'autres des effets de seuils. Certaines entreprises ne subissent pas l'impact de la crise (à l'instar du secteur aéronautique et spatial) et dépassent dorénavant le cap des 250 salariés. En franchissant ce seuil, elles se voient imposer les mêmes contraintes que les entreprises de 4 999 salariés. Ces ETI pourraient bénéficier d'un accompagnement spécifique autour d'un concept régional de « jeunes ETI » de moins de 3 ans ;
- Formation professionnelle : le CESER exprime son inquiétude sur les marges de manœuvre de la Région en termes de politique de formation professionnelle compte tenu des nouvelles compétences qu'il doit assumer, dans un contexte de chômage de longue durée qui augmente et de budget constant ;
- TER : les liaisons ferroviaires vers la zone de Bourgheroulde/Bourg-Achard sont limitées aujourd'hui à un aller-retour journalier, matérialisé par un arrêt sur la halte de Thuit-Hébert. Située sur la ligne Rouen-Caen, l'amélioration de la desserte de cette zone dépend donc d'un accord avec la Région Basse-Normandie et la SNCF. Techniquement, un arrêt à Thuit-Hébert ne fait perdre que 3 minutes sur la liaison Rouen-Caen. Par conséquent, des arrêts supplémentaires s'imposent au vu du développement très fort de l'activité et de l'habitat sur le secteur du Roumois.
- Europe : le CESER attire de nouveau l'attention de la Région sur la grande complexité dans la constitution des dossiers de subventions européennes ainsi que sur les délais de paiement extrêmement longs. Il est suggéré que la Région réfléchisse à un système d'avance de tout ou partie du montant de la subvention aux petits porteurs de projets afin de ne pas mettre en péril l'équilibre financier de leur structure.

Vous trouverez l'avis en pièce jointe.

CESER Languedoc-Roussillon

Rapport : "Réforme territoriale : enjeux, point de vigilance et opportunités en Languedoc-Roussillon"

Au sein d'un rapport d'étude, le CESER Languedoc-Roussillon formule 22 propositions pour accompagner le Conseil régional à la réforme territoriale qui prévoit la modification des périmètres régionaux et des compétences territoriales.

Vous le trouverez en pièce jointe.

CESER Nord-Pas-de-Calais

Avis du CESER sur le projet de décision modificative concernant notamment le dispositif Initiative pour l'Emploi des Jeunes

Sur saisine du Président du Conseil régional, le CESER Nord-Pas de Calais a étudié et adopté, le 15 décembre 2014, avec 81 voix pour, 1 voix contre et 12 « ne prennent pas part au vote », son avis sur le projet de délibération du Conseil régional portant sur la DM2 et concernant notamment le dispositif « Initiative pour l'Emploi des Jeunes ».

Vous trouverez le communiqué de presse en pièce jointe.

Avis du CESER sur le projet d'actualisation du Schéma régional des formations sanitaires et sociales

Sur saisine du Président du Conseil régional, le CESER Nord-Pas de Calais a étudié et adopté, le 15 décembre 2014, avec 94 voix pour, 01 voix contre et 02 abstentions, son avis sur l'Actualisation du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales.

Vous trouverez le communiqué de presse en pièce jointe.

Les actualités du CESE

Le CESE s'est prononcé sur la place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé

Au moment où le Parlement s'apprête à débattre du projet de loi relatif à la santé, le CESE a décidé de se saisir d'un sujet essentiel pour la santé des Français et majeur pour l'économie mais insuffisamment piloté par les pouvoirs publics : les dispositifs médicaux. Entre 800 000 et 2 millions de ces dispositifs existent en France.

La réflexion s'articulera autour de quatre volets :

L'innovation et son financement : comment financer les révolutions technologiques ? Quel sera l'impact de l'innovation sur les dispositifs médicaux ? Comment en évaluer la plus-value ?

La qualité et la sécurité : comment les garantir pour les dispositifs médicaux ?

L'information, l'apprentissage, l'éducation thérapeutique : comment accompagner le bon usage de ces dispositifs médicaux et surmonter les obstacles sociaux à leur accès ?

L'accès financier aux dispositifs médicaux : comment limiter le reste à charge pour en faire un facteur de progrès pour tous ? Quels acteurs doivent intervenir dans le financement ? Faut-il faire évoluer les critères de prise en charge et comment ?

Le projet d'avis sur « La place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé » a été présenté le 27 janvier 2015 par ses rapporteurs Thierry Beudet (Groupe de la mutualité) et Edouard Couty, personnalité associée, en présence du Président de la section des affaires sociales et de la santé, François Fondard (Groupe UNAF), puis soumis au vote de l'assemblée plénière du CESE. L'avis a été voté à l'unanimité pendant la séance plénière du 27 janvier 2015.

Vous trouverez le texte original de la saisine en pièce jointe.

Le CESE a voté son avis "Les données numériques : un enjeu d'éducation et de citoyenneté"

La révolution du numérique a ouvert de gigantesques chantiers et opportunités dans notre vie quotidienne et domestique et dans de multiples domaines (santé, prévention, gestion intelligente des espaces publics facilitant le quotidien, pratique de la démocratie...).

Le CESE a présenté un certain nombre de préconisations autour de trois parties : promouvoir l'éducation au numérique, promouvoir une politique éthique du numérique dans les entreprises et les administrations, enfin bâtir un cadre réaliste et exigeant de protection des données à l'ère du numérique.

Rapporté par Eric Péres (Groupe de Force Ouvrière) et confié à la Section Education, Culture et Communication présidée par Philippe Da Costa (Groupe des Associations), cet avis a été voté à l'unanimité des 187 conseillers présents en Assemblée Plénière le 13 janvier 2015.

Vous trouverez le texte original de la saisine en pièce jointe.

Le CESE a voté son avis "Inégalités environnementales et sociales: identifier les urgences, créer des dynamiques"

Alors que la recherche et l'information sur les inégalités sociales ont beaucoup progressé ces dernières années, les inégalités environnementales ne font que depuis peu l'objet de travaux en France. Pourtant, toutes les populations de France

métropolitaine et des territoires d'Outre-Mer ne sont pas à égalité face aux changements climatiques, aux pollutions, à la destruction des écosystèmes, ni en termes d'accès à l'énergie ou à l'eau potable.

Dans son avis « Inégalités environnementales et sociales : identifier les urgences, créer des dynamiques », le CESE présente un ensemble de préconisations opérationnelles en direction des pouvoirs publics comme des acteurs afin de changer de paradigme. Ces pistes d'actions ont pour objectif de concrétiser et amplifier les actions engagées pour une véritable évolution de notre modèle de développement compatible avec les enjeux de la transition écologique.

Cet avis a été soumis au vote de l'Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental, le 14 janvier 2015. Rapporté par Pierrette Crosemarie (Groupe de la CGT), il a été adopté avec 169 votes, 160 pour, 0 contre et 9 abstentions.

Vous trouverez la synthèse du rapport en pièce jointe.

Le CESE a voté son "Rapport annuel sur l'état de la France en 2014"

Chaque année, le CESE élabore un rapport sur l'état de la France. En 2014, il s'appuie notamment sur les indicateurs de développement durable pour analyser les différents enjeux, tant économiques, sociaux qu'environnementaux au regard du ressenti de nos concitoyens et de leurs principales préoccupations.

Rapporté par Hélène Fauvel (Groupe Force Ouvrière) et confié à la section de l'économie et des finances, présidée par Hugues Martin (Groupe des Personnalités qualifiées) avec une contribution de la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques, présidée par Jean-Paul Bailly (Groupe des Personnalités qualifiées), ce rapport sur l'état de la France a été adopté le 10 décembre 2014, avec 174 votes, 167 pour et 7 abstentions, après avoir été soumis au vote de l'Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental.

Vous en trouverez la synthèse en pièce jointe.

Le CESE a voté son avis : « Agir pour la mixité des métiers »

Les pouvoirs publics et les acteurs sociaux n'ont identifié que récemment la mixité des métiers comme un enjeu majeur de l'égalité professionnelle et les actions et propositions pour la développer sont donc encore limitées. En janvier 2014, le Gouvernement a fait de la progression vers une plus grande mixité des métiers une priorité de sa politique pour l'emploi, avec l'objectif que d'ici 2025, un tiers des métiers deviennent mixtes, contre 12% aujourd'hui.

Dans ce cadre, le CESE a été saisi par le Premier ministre afin d'identifier des moyens d'action et des leviers de mobilisation pour faire progresser la mixité professionnelle.

Dans son avis « Agir pour la mixité des métiers », rapporté par Patrick Liébus (Groupe de l'artisanat) au nom de la section du travail et de l'emploi présidée par Françoise Geng (Groupe CGT), le CESE formule un ensemble de préconisations pour combattre les stéréotypes de genre et accroître l'efficacité d'une politique publique en phase de construction. Cet avis a été soumis au vote de l'Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental le 26 novembre 2014. Il a été adopté avec 151 votes, 146 pour et 5 abstentions.

Vous trouverez la synthèse du rapport en pièce jointe.

A noter dans vos agendas

L'UNAPL forme ses représentants aux CESER

La journée de formation des représentants UNAPL dans les CESER aura lieu le

vendredi 12 juin 2015, de 10h à 16h

au Conseil Economique, Social et Environnemental,

9 place d'Iéna,
75016 Paris